



Non-fumeur en nouvelle-calédonie

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 8 août 2007

Est-ce que la loi Evin sur les droits des non-fumeurs s'applique aussi à la Nouvelle-calédonie, sur le lieu de travail.

Réponse :

La loi Évin sur les droits des non-fumeurs s'applique aussi en Nouvelle-calédonie, et notamment sur le lieu de travail.